

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 1

Artikel: Grandeur et décadence du système de milice. Partie 2
Autor: Walliser-Klunge, Marie-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Grandeur et décadence du système de milice (2)

On croit moribond l'esprit de milice tel que nous l'avons connu dans la deuxième moitié du XX^e siècle, mais personne n'ose en faire l'oraison funèbre. Pourtant, on ne saurait nier qu'il se fait de plus en plus rare. La grande question est de savoir si, tel le phénix, il renaîtra de ses cendres ou si le pays doit effectivement en faire son deuil. Grandeur et décadence de l'esprit de milice²?

■ **Marie-Pierre Walliser-Klunge¹**

Causes de l'essoufflement de l'esprit de milice

Après avoir esquissé quelques conséquences d'un esprit de milice poussif, demandons-nous ce qui nous vaut cet état maladif. Entre autres, la justice! Il faut rappeler ici un événement tragique. Le décor se situe dans les gorges du Taubenloch, un lieu romantique à souhait, qui relie Bienne au Jura, et dont le chemin pédestre est entretenu par la Société des gorges du Taubenloch. En été 1998, des enfants jouent sur un rocher au-dessus du chemin, le rocher cède et tue un des enfants. L'enquête pénale aboutit à la condamnation du président de la Société pour homicide par imprudence. Autant la mort de l'enfant avait ému, autant la condamnation du président a choqué.

Comme il y a eu recours, la discussion juridique sur les responsabilités n'est pas terminée,

mais l'esprit de milice en a pris un coup: le président de la Société des gorges de Douane a immédiatement donné sa démission, d'autres ont suivi. La Société des gorges du Taubenloch s'est demandé si elle n'allait pas se dissoudre. Elle s'est finalement contentée de modifier ses statuts.

Nous n'avons pas à juger la justice, mais nous constatons qu'elle peut tuer l'esprit de milice. Vous vous dévouez de manière bénévole pour l'entretien d'un chemin pédestre qui fait les amours de toute une région, et vous vous retrouvez condamné comme un quidam alcoolisé qui prend le volant et cause un accident mortel. Pas très motivant...

Exigences croissantes et multiplication des professions

Crises économiques des années 1970 et 1990, mondialisation des activités économiques, *share-holder value*, peu importe l'explication, le fait est là: la réduction des marges dans l'agriculture, l'industrie et les servi-

ces ont généré le couple efficience/efficacité. Il a fallu offrir à meilleur marché les mêmes produits et services. Conséquence? Une pression accrue au bureau, au cabinet ou à la ferme, une plus grande usure des forces de travail, donc un plus grand besoin de récupération et de loisirs. Pour les cadres et les indépendants, la semaine de travail est devenue plus lourde, mais aussi plus longue. Même le cadre bien organisé utilise son mobile et son *lap-top* pendant le week-end, et il doit recevoir ou donner des rapports et des ordres pendant ses vacances. La profession, devenue indépendante de l'espace et du temps, étend ses tentacules jusque dans la chambre de bain et les chaudes nuits d'été.

Dans ces conditions, les personnes qui présentent le profil idéal pour un travail de milice refusent des charges par manque de temps, par lassitude ou, de manière moins consciente peut-être, par manque de disponibilité. Or, la disponibilité est une condition-cadre importante du travail de milice. On ne s'étonnera donc pas de la main-

¹ Ancienne directrice du Gymnase français de Bienne, ancienne conseillère communale permanente de la ville de Bienne, Marie-Pierre Walliser-Klunge s'est souvent exprimée devant des publics militaires. Plusieurs de ses articles ont été publiés dans la RMS. En mai 2000, elle a présenté un exposé au colloque de Lenzburg de la Nouvelle Société Helvétique. Nous l'avons un peu condensé en lui gardant son style oral. (réaction)

² Voir RMS novembre-décembre 2004.

mise de l'administration sur la politique, car les employés de l'Etat savent faire respecter leur semaine de 40 ou 42 heures.

L'infirmière n'est plus une jeune fille de bonne famille qui apprend à notre chevet son métier de maîtresse de maison pour soigner plus tard son mari, ses enfants et ses parents. Il ne suffit plus d'être religieuse pour former les jeunes filles, même la garde des enfants est aujourd'hui entre les mains de professionnels. Personne ne se plaindra de cette évolution, même si on peut se demander si l'accompagnement des malades ne pourrait pas se faire de nouveau sous forme de travail de milice. L'histoire aime parfois jouer au yo-yo...

Je n'ai pas cité par hasard des professions à prédominance féminine. En effet, la plupart des activités, que les femmes exerçaient autrefois de manière bénévole, se sont professionnalisées et sont rémunérées. Cette évolution s'explique par la transformation sociale, exigeant le respect du travail des femmes, mais aussi par la complexité croissante de certaines activités qui ne peuvent plus être exercées sans formation longue et systématique. Où situer la limite entre un acte professionnel et un acte non professionnel? La discussion est inépuisable, la réponse toujours relative.

C'est en définitive le marché qui dicte la limite. De nombreuses professions, notamment paramédicales et techniques, se sont créées parce que la demande exigeait des prestations plus pointues que ne pouvaient offrir



Partout, il faut se spécialiser et se professionnaliser.

des organisations de milice. De leur côté, les organisations de milice ne trouvaient plus suffisamment de personnes pour répondre à la demande. Il est évident que le mouvement général va de la milice au professionnalisme, et non l'inverse.

Relevons cependant un autre aspect de la multiplication des professions, d'ordre financier celui-ci: nous vivons dans une société riche qui a développé un état social. Celui-ci a les moyens de payer les personnes qui s'occupent de services jadis non rémunérés. Les pasteurs et les psychologues en jouissent autant que les infirmières et les professeurs. N'oublions pas que Faust, professeur d'université, pleurait misère... Qui veut revenir en arrière?

La société des loisirs

Nous parlons de décadence de l'esprit de milice, car nous sommes persuadés de vivre une décadence du monde occidental,

dominé, comme la Rome décadente, par le fameux *panem et circenses*. La loi du désir relaie la loi du devoir, les activités lucratives ne sont plus exercées pour survivre, mais pour s'accorder des plaisirs. Il est tout de même curieux que, dans une société où, à l'exception des professions libérales et des cadres supérieurs, la semaine de travail plafonne aux environs de quarante heures, les gens se plaignent de ne pas avoir le temps d'exercer une charge de milice.

Ils ont une foule d'autres choses à faire: regarder la télévision, faire du vélo, du ski, de la voile, du jardinage, aller au bistro, au cinéma, au fitness, s'amuser avec des jeux informatiques... Je passe sur des activités moins vertueuses, en rappelant que le dernier en date des mangeurs de temps s'appelle Internet. Le dépassement des vacances doit durer du premier au dernier jour, ce qui génère un manque de temps supplémentaire. Avant les vacances, je n'ai pas le temps parce que je dois

passer chez le médecin et chez le coiffeur, faire mes valises; après les vacances, je n'ai pas le temps parce que je dois vider mes valises, récupérer après le changement de fuseau horaire, passer de nouveau chez le coiffeur, voire soigner mon amibiasse ou pire... Avec la semaine de 40 heures, 4 à 6 semaines de vacances, sans compter les week-ends prolongés et les ponts de fin d'année, il y aurait amplement la place pour du travail de milice. Mais comment convaincre les chasseurs de plaisir de consacrer leur temps libre à une activité qui n'est ni ludique, ni exotique?

Une société ouverte

La société des loisirs a été rendue possible grâce à l'ouverture des frontières. Après la Seconde Guerre mondiale, les gens ont pu partir en vacances à l'étranger, découvrir des pays lointains, prendre conscience d'autres réalités. Des étrangers sont venus chez nous, apportant une part de leur culture. Ces changements sont le résultat de la paix que connaît l'Europe occidentale depuis 1945. Qui s'en plaindrait? Même si nous la considérons comme un des grands acquis de la seconde moitié du XX^e siècle, l'ouverture des frontières n'a pas servi l'esprit de milice, puisque celui-ci est quelque chose de typiquement suisse. On ne saurait attendre des étrangers venus chez nous qu'ils aient la même notion de l'esprit de milice que nous.

Quel est l'autre grand acquis des cinquante dernières années? L'évolution du statut de la femme, bien sûr. Il semble étonnant

que l'égalité en politique, c'est-à-dire la démocratie, se situe historiquement avant l'égalité entre hommes et femmes. Peu importe, l'égalité des droits entre les sexes est un fait acquis, à défaut d'être déjà réalisé partout. La femme est devenue la partenaire de l'homme, les enfants ont des droits reconnus légalement, la famille s'est démocratisée. Qui voudrait revenir en arrière, à l'époque du patriarcat?

Cette profonde évolution socio-culturelle n'a pas non plus servi l'esprit de milice. La femme n'est plus à la maison pour assurer les arrières d'un mari engagé dans l'armée et dans différentes sociétés. Au contraire, elle attend de son mari qu'il partage ses occupations domestiques et ses soucis professionnels, comme elle s'intéresse aussi au travail de son compagnon. Les enfants réclament la présence de leur père, ce qui est considéré aujourd'hui comme un désir légitime alors que, dans notre enfance, cela relevait du luxe de quelques jours de vacances. Qui voudrait revenir en arrière?

Si nous regrettons l'essoufflement de l'esprit de milice, nous devons le mettre en regard des apports de la seconde moitié du XX^e siècle. Même si nous mettons dans la balance les conséquences fâcheuses de certaines habitudes, les excès d'un individualisme hédoniste et narcissique, le bilan reste positif. Il ne sert donc à rien de pleurer l'essoufflement de l'esprit de milice sans en évoquer les causes. La «décadence» de l'esprit de milice, c'est le revers d'une médaille dont la face est, somme toute, plutôt souriante.

L'avenir de l'esprit de milice: abandon ou renaissance?

La société a évolué d'une manière peu favorable à l'esprit de milice. Les changements politiques, sociaux, économiques, culturels et récréatifs de la vie se trouvent en rupture par rapport à notre tradition. Faut-il pour autant faire l'oraison funèbre de l'esprit de milice?

Chaque fois qu'un problème d'une certaine importance pour une partie de la population se pose, l'esprit de milice resurgit. On a vu des engagements d'abord spontanés, puis de plus en plus organisés, se consacrer à des problèmes sociaux: aide aux chômeurs en fin de droit, aide aux victimes de violence, aide aux femmes et enfants victimes de violences sexuelles, aide aux réfugiés, création de centres de jeunesse, de centres de rencontre pour le troisième âge, de centres de rencontre multiculturels, etc. Dans bien des cas, la phase du travail de milice a été relativement brève, car ces organisations se sont rapidement professionnalisées, transformées en ONG ou placées sous l'aile protectrice de l'Etat. Il n'empêche qu'elles prouvent que l'esprit de milice est encore vivant, prêt à surgir en cas de nécessité comme une bonne fée ou comme Superman.

Nous trouvons une autre manifestation de sa vivacité dans les guildes de quartier des grandes villes, qui s'organisent pour défendre leurs intérêts. Souvent, elles réunissent des mécontents pour empêcher certaines cons-

tructions, lignes à haute tension, antennes pour le réseau de téléphonie mobile et autres routes de transit. Il n'en reste pas moins que, sans la tradition du travail de milice, ces mécontents ne disposeraient pas aussi rapidement de structures efficaces pour se faire entendre des autorités. Cela suffit-il pour parler d'une renaissance de l'esprit de milice?

Quoi qu'il en soit, nous avons de bonnes raisons de penser que l'esprit de milice a probablement un bel avenir devant lui, à cause d'un phénomène social nouveau que nous commençons à peine à explorer. Des employés d'administrations publiques parfaitement bien portants partent en retraite à 62 ans, des cadres, directeurs de banque, officiers de carrière, pilotes de Swiss et autres cadres de Swisscom sont envoyés à la retraite à 55 ans. Nous sommes décidément un pays riche pour laisser s'échapper autant de *know-how*! Et nous nous mettons à rêver de ces réserves de compétence mis en état d'hibernation qu'il suffirait de réveiller.

Nous n'avons pas encore compris ce que les sociologues nous disent depuis belle lurette en observant la pyramide des âges: d'ici peu de temps, les prétdus vieux dont on s'est débarrassé, sous prétexte de faire place aux jeunes, manqueront cruellement dans le processus économique et la vie sociale. Ils représentent le grand espoir de renaissance de l'esprit de milice. Nous savourons ce paradoxe dans un monde où toutes les campagnes publicitaires s'adressent aux jeunes, parfois aux «Junggebliebene».



L'individualisme et l'héroïsme non plus. Ici une place de Florence pendant un long week-end de Pâques.

Nous vivons dans un monde où les frontières se sont ouvertes tous azimuts. Cela est aussi valable pour les tranches de vie. La période de formation se prolonge durant toute la vie professionnelle, les charges professionnelles et familiales s'emboîtent, des congés de formation ou de loisirs s'intercalent dans la vie active. Il est dès lors impensable que seule la retraite reste un couperet. Les retraités, hommes et femmes, offrent le profil idéal pour le travail de milice:

■ Leurs ambitions professionnelles étant passées, ils ne pervertiront pas les trésors de l'esprit de milice.

■ Ils peuvent mettre à disposition un réseau de relations déjà existant.

■ Ils n'ont pas de soucis matériels, mais ne refusent pas un peu de beurre sur les épinards.

■ Ils ont fait les preuves de leurs compétences et disposent d'une riche expérience humaine.

■ S'ils acceptent une charge, ils savent à quoi ils s'engagent et n'ont aucune difficulté à s'organiser.

■ Ils sont assez disponibles pour affronter lourdeurs et détours inévitables dans les processus décisionnels d'organisations de milice.

■ Leur souvenir du monde pré-informatique leur permet de proposer des solutions simples, adaptées à la modestie d'une organisation de milice.

■ Leur soutien et leur efficacité permettront aux plus jeunes engagés à leurs côtés de rester en charge et d'y trouver du plaisir.

N'ont-ils pas le profil idéal pour un siège dans un comité ou la responsabilité de projets ciblés? Le mouvement est amorcé, car on fait déjà appel à eux. Les nombreux retraités submergés de travail en sont la preuve! Cependant, leur contribution ne résout qu'une partie des problèmes et en cache d'autres. Elle ne peut pas servir de

contre-proposition à la professionnalisation de l'armée, ni de solution à la médiocrité des responsables politiques. Ces problèmes doivent faire l'objet d'autres réflexions.

Si, dans le cadre d'activités de milice, notre société sait mettre à profit plus systématiquement les puits de science et d'expérience que sont les personnes du troisième âge, notamment dans la vie sociale et culturelle, dans les associations, les autorités scolaires et ecclésiastiques, elle aura de nouveau créé une situation de *win-win*. Nous observerons alors une évolution du professionnalisme vers la milice, du *consulting* professionnel vers le *consulting* de milice, pour reprendre le jargon actuel.

Les activités de conseils, n'était-ce pas, dans le temps, le rôle des grands-parents et des sages du village? Réinventer les sages et réapprendre à les écouter, n'est-ce pas ce dont nous avons le plus grand besoin? Evidemment, c'est tout un programme...

M.-P. W



Des vétérans prêts à servir ne peuvent pallier «l'absence» des jeunes.